

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES ACTEURS DE L'HOMÉOPATHIE FRANÇAISE DEMANDENT UN MORATOIRE AU GOUVERNEMENT

Alors que l'examen du PLFSS va démarrer au Parlement, les acteurs de l'homéopathie française regroupés au sein de l'association HoméoFrance appellent expressément le gouvernement à maintenir le taux actuel de remboursement des médicaments homéopathiques pour préserver l'accès de nos concitoyens à cette thérapeutique qu'ils plébiscitent et qui constitue un secteur d'excellence française.

La décision brutale de dérembourser l'homéopathie, prise à la suite d'une intense campagne de dénigrement, a plongé les nombreux acteurs et utilisateurs de l'homéopathie dans le désarroi. Pourtant, il est encore temps d'agir en maintenant le taux actuel du remboursement de ces médicaments.

Pourquoi prendre une telle décision ?

- Parce qu'elle permet de **satisfaire 76% des Français** qui souhaitent le maintien du remboursement.
- Parce que les **professionnels de santé** formés à cette thérapeutique **constatent chaque jour l'intérêt et l'utilité** de ces médicaments aux côtés de l'offre conventionnelle, plus spécifiquement en cette période épidémique qui voit se multiplier les risques psycho socio-économiques.
- Parce qu'aujourd'hui **les médicaments homéopathiques ne coûtent rien à l'assurance maladie** pour les patients du régime général. (Voir synthèse de l'étude)
- Parce qu'elle permettrait de **préserver plusieurs centaines d'emplois** dans la filière homéopathique lourdement fragilisée par ces deux années de dénigrement. Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi actuellement en discussion chez un des acteurs du secteur serait évidemment réétudié si le gouvernement décidait de maintenir le taux de remboursement à 15%.

Une telle décision du gouvernement illustrerait son pragmatisme et son sens des responsabilités.

Au moment où les évolutions de la crise sanitaire plongent notre pays dans une nouvelle période d'incertitudes, cette décision de bon sens serait une occasion de redonner confiance aux Français.

Contact : homeofrance@orange.fr – 01 44 29 01 31